

Fédération Française de Natation

Comité des P.O.

Saison 2013/2014
Natation course

Dispositions communes aux compétitions

1- Obligations du club organisateur

Le club organisateur publie le programme J-2 ainsi que les fiches de course.

Il envoie le programme aux clubs ainsi qu'à Magali Fauveau pour mise à jour du site internet du comité (soum_fauveau@aliceadsl.fr).

Le club organisateur publie les résultats sur extranet et les envoie au Comité Régional à j+1

Le club organisateur transmet le Jury à Robert Gil (gil.robert.nat66@orange.fr)

2- Engagement des licenciés

Les engagements se font sur extranet jusqu'à j-4.

Obligation pour tous les licenciés nés en 2004 et après d'être en possession du pass'compétition de natation course

3- Tarif des engagements

Epreuves individuelles

- benjamins et minimes => 3 € (1 € sera reversé au club organisateur, prise en charge du repas du jury pour les compétitions sur la journée, prise en charge des récompenses par le Comité Départemental)
- poussin et avenir => 1 € (0,50 € reversé au club organisateur)

Epreuves en équipe

- relais => 5 € (2 € reversés au club organisateur)
- épreuves par équipe
 - toutes catégories => 10 €
 - benjamins – poussins => 4 €



4- Engagement d'officiels

Le club qui organise doit fournir un officiel A et un maximum d'officiels B et C

Compétition individuelle :

1 à 7 nageurs	1 officiel
8 à 14 nageurs	2 officiels
15 nageurs et plus	3 officiels

Compétition par équipe :

2 officiels par équipes toutes catégorie
1 officiel par équipes benjamins et poussins